



Le Mans, le 8 novembre 2017

Assises nationales de la mobilité

Conclusions de l'atelier territorial organisé à La Flèche le 6 novembre

Les Assises nationales de la mobilité répondent à la volonté du Président de la République de construire une nouvelle politique publique des mobilités pour tirer le meilleur parti des innovations, résoudre les problèmes de financement et accélérer la transition écologique dans le secteur, tout en donnant la priorité aux transports du quotidien.

Elles consistent en une large concertation sur les grandes orientations de cette politique qui permettra au gouvernement de préparer la future loi d'orientation sur les mobilités et de la présenter au premier semestre 2018.

Dans le cadre de ces Assises nationales de la mobilité, le premier atelier territorial en Pays-de-la-Loire s'est déroulé en Sarthe, à La Flèche, lundi 6 novembre. Le ressort territorial de l'atelier était celui du PETR Vallée du Loir.

Sous l'égide de M. Nicolas Quillet, Préfet de la Sarthe, représenté par M. Jean-Michel Delvert, Sous-préfet de l'arrondissement de La Flèche, l'atelier a rassemblé 70 personnes, parlementaires, présidents des EPCI concernés et du PETR, élus, membres de réseaux associatifs, chefs d'entreprise, d'établissement et citoyens.

Lors de cette rencontre, les participants ont réfléchi activement à la question d'une mobilité plus solidaire, plus propre et plus soutenable en milieu rural.

Sécuriser les déplacements à vélo, former les citoyens et surtout les plus jeunes pour faire évoluer les mentalités, coordonner les offres de mobilité pour une meilleure complémentarité et une information complète des usagers, élus et prescripteurs notamment sociaux, offrir des solutions locales au plus près des bénéficiaires pour être réactif, tester de nouveaux services (autopartage, taxi collectif), telles sont quelques-unes des pistes d'actions issues des ateliers.

La synthèse de ces ateliers et les principales propositions qui y ont été formulées seront prochainement transmises à la Ministre des transports par la Préfète de la région Pays-de-la-Loire.